



Comment repondre au courrier du responsable de prodcuton

Par **nassima91200**, le **29/09/2009** à **13:59**

suite à l'appelle de mon responsable(n+1) le 10/09/09 en fin de journée ,resp. qui m'appelle sur mon portable me reprochant d avoir laisser tomber l'équipe à deux reprises car je ne voulais pas faire d'heures sup. ce soir là. je me suis sentie un peu moins que rien avec toutes les heures sup que j'ai pu faire auparavant, ts le travail que j'abas dans la journée mon resp. me traite comme rien comme si je ne me suis jamais investi dans mon travaille, moi qui par conscience professionnel fait parfois 7h15 à 00:00 non stop pour éviter que les magasin soit pénalisé, moi qui prend chaque projet a cœur et qui m y investis à 100% , qui fait une astreinte sur deux le week end on me reproche de laisser tomber mes collègues. et pourtant quinze jour avant j'avais prévenu mon resp. et mon resp. n+1 que j'avais qq pb de santé et que je ne pouvais pas faire d'heures sup. Je craque je décide de contacter mon médecin de travaille pour lui expliquer les agissements de mon responsable en lui relatant les faits et d'écrire au directeur de productions afin de trouver une solution. Voici une copie du courrier que j'ai écrit en manuscrits :

M. XXXX,

Depuis mon arrivée en XXXX au XX, je n'ai cessé de travailler de manière à montrer mon volontarisme pour le bon fonctionnement du service (j'ai été amené très fréquemment à effectuer des heures sup. en semaines et en week end). Aujourd'hui j ai le sentiment de plus être apprécié dans ma fonction.

Suite à la mise en place du niveau 2, nous avons demandé un entretien avec notre responsable (09/08) pour prendre un rdv avec notre responsable n+1, afin d'aborder les points suivants :•changement de grille de salaires et renégociation de salaire (comme il était convenu lors de négociations à la mise du niveau 2)•pb sur les fiches de paies•Ne voyant pas venir de réunion et n'ayant pas de réponses, nous nous sommes retournées auprès de la DHR(03/09). Il semblerait que cette démarche a été mal perçue. M.XXXXXX n'apprécie plus ma façon de travailler, de m exprimer, je ne pus tolérer ces remarques désobligeante voir

humiliantes devant mes collègues et me convoque de façon systématique pour détruire ma confiance et mon dynamisme de travail. Ces convocations me semblent parfois non justifiées. Je me retourneXXXXX en toutes sérénités
retour mon courrier qui me dit qu'il a pris connaissance de mon courrier et qu'il va se rapprocher des personnes concernées afin de mieux comprendre la situation et de connaître leur version des faits; Que dois je faire?